



## VOTRE STABILITÉ SOCIO-ÉCONOMIQUE

**Apportez la preuve de vos moyens de subsistance et de vos liens étroits avec le Maroc démontrant les garanties suffisantes de votre retour à l'expiration de votre visa Schengen**

### REMARQUES IMPORTANTES:

**Mis à part des documents énumérés dans les catégories ci-dessous, chaque autre preuve de vos liens avec le Maroc, comme autres moyens de subsistance, propriété immobilière ou autre, revenus locatifs, vie familiale et sociale, peut être ajoutée à la fin du dossier et sera prise en considération au cas par cas.**

**Par contre, des attestations de solde bancaire ou des attestations de prise en charge par une tierce personne, ne sont jamais prises en considération.**

### CATÉGORIES

LES SALARIÉS DU SECTEUR PRIVÉ .....	2
LES HOMMES/FEMMES D'AFFAIRES ET COMMERCANTS .....	3
LES AGRICULTEURS .....	4
LES FONCTIONNAIRES .....	5
LES PROFESSIONS LIBÉRALES .....	6
LES PROFESSIONNELS ENGAGÉS DANS LE DOMAINE SPORTIF, CULTUREL, .....	7
LES HAUTS FONCTIONNAIRES, DIPLOMATES ET ASSIMILÉS .....	8
LES RETRAITÉS .....	9
LES PERSONNES MAJEURES À CHARGE .....	10

## **LES SALARIÉS DU SECTEUR PRIVÉ**

1. La preuve d'inscription à la Caisse Nationale des Organismes de Prévoyance Sociale - CNOPS,
2. L'attestation de service actuelle de l'employeur, précisant le type et la durée effective du contrat de travail (ou contrat de travail avec une attestation de service actuelle)
3. Les 3 dernières fiches de salaire, décompte salarial détaillé, mentionnant les retenus du fisc et de la sécurité sociale,
4. Les relevés bancaires du compte personnel des trois derniers mois.

## **LES HOMMES/FEMMES D'AFFAIRES ET COMMERÇANTS**

1. L'attestation d'inscription à la Caisse Nationale de la sécurité sociale - CNSS
2. Le bulletin n° 7 «register du commerce» délivré par le tribunal de commerce ou de première instance,
3. Les statuts de la société,
4. Les attestations de la Direction Générale des Impôts - DGI  
Attestation d'inscription à la taxe professionnelle « TP »,  
Bulletin d'identification fiscale,  
(Attestation de revenu - brut/net),  
(Attestation du chiffre d'affaires),
5. La déclaration d'impôt sur le revenu de la société pour l'année en cours,
6. Les relevés bancaires de la société pour les trois derniers mois,
7. Les relevés bancaires du compte personnel pour les trois derniers mois.

## **LES AGRICULTEURS**

1. La preuve du statut d'agriculteur - certificat délivré par la chambre d'agriculture compétente régionale,
2. Le certificat de propriété ou d'exploitation de terres agricoles,
3. Les relevés bancaires du compte personnel pour les trois derniers mois.

## **LES FONCTIONNAIRES**

1. La preuve d'inscription à la Caisse Nationale des Organismes de Prévoyance Sociale - CNOPS,
2. L'attestation de fonction, accréditation ou nomination actuelle,
3. Les 3 dernières fiches de salaire, décompte salarial détaillé, mentionnant les retenus du fisc et de la sécurité sociale,
4. Relevés bancaires du compte personnel des trois derniers mois.

## **LES PROFESSIONS LIBÉRALES**

1. L'attestation d'inscription à la Caisse Nationale de la sécurité sociale - CNSS
2. La carte professionnelle,
3. L'attestation délivrée par l'ordre professionnel (médecins, chirurgiens, dentistes, pharmaciens, avocats, architectes...)
4. Les attestations de la Direction Générale des Impôts - DGI  
Attestation d'inscription à la taxe professionnelle « TP »,  
Bulletin d'identification fiscale,  
(Attestation de revenu - brut/net),  
(Attestation du chiffre d'affaires),
5. La déclaration d'impôt sur le revenu pour l'année en cours,
6. Les relevés bancaires du compte personnel pour les trois derniers mois.

## **LES PROFESSIONNELS ENGAGÉS DANS LE DOMAINE SPORTIF, CULTUREL, ...**

1. La preuve de votre engagement dans le domaine de la culture, du sport, de la religion, ...
2. La preuve de votre activité professionnelle par votre parcours, et/ou preuves des prestations, et ou site(s) internet, et/ou publications, ...
3. Des contrats d'engagements, honoraires,
4. Relevés bancaires du compte personnel des trois derniers mois.

## **LES HAUTS FONCTIONNAIRES, DIPLOMATES ET ASSIMILÉS**

1. La note verbale ou l'attestation de fonction, accréditation ou nomination actuelle,
2. L'autorisation de voyage ou l'autorisation de sortie (si ce n'est pas repris dans la note verbale ou l'attestation)

## **LES RETRAITÉS**

1. L'attestation de droit à la pension CNSS - CMR -CIMR
2. Les relevés bancaires du compte personnel pour les trois derniers mois où votre pension est versée.

## **LES PERSONNES MAJEURES À CHARGE**

1. Une attestation d'inscription aux études, une attestation de perte d'emploi, une attestation d'incapacité de travail, ou une attestation de dépendance,
2. L'explication pour assurer votre vie au Maroc d'un membre de la famille proche, signé et légalisé, accompagné de la copie de la CIN, la preuve du lien familial et du statut socioprofessionnel de la personne assurant cette prise en charge, selon les catégories ci-dessus, et de ses relevés bancaires pour les trois derniers mois, le cas échéant.